

Lille, le 06 MAI 2026

Cabinet du préfet
Service de la représentation de l'État
Bureau du protocole, des visites officielles
et des distinctions honorifiques

Le préfet de la région Hauts-de-France,
Préfet du Nord

à

Affaire suivie par :
Julien BULTEL
Tél : 03 20 30 54 95
Mail : cabinet.protocole@nord.gouv.fr

Monsieur le président du conseil régional
Monsieur le président du conseil départemental
Mesdames et Messieurs les maires du département
Mesdames et messieurs les présidents des établissements
publics de coopération intercommunale du Nord

en communication à :

Monsieur le secrétaire général
Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales
Madame et Messieurs les sous-préfets du département

OBJET : Pavoisement des bâtiments et édifices publics du 8 au 10 mai 2026

Conformément aux instructions de monsieur le Premier ministre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales les jours suivants :

- Le **vendredi 8 mai 2026** à l'occasion du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- Le **samedi 9 mai 2026** à l'occasion de la journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;
- Le **dimanche 10 mai 2026** à l'occasion de la commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage ainsi que de la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Je vous remercie de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de cabinet


Clément MERIC